



Montréal, le 18 janvier 2019

M. Éric Girard
Ministre des Finances
380, rue Saint-Antoine Ouest, 5e étage
Montréal (Québec) H2Y 3X7

OBJET : PROPOSITIONS – RENCONTRE PRÉ-BUDGÉTAIRE

Monsieur le ministre,

Nous vous remercions pour cette opportunité à vous communiquer nos recommandations à l'orée de l'adoption de votre premier budget. Nous croyons que le Québec doit accélérer la cadence pour développer une économie plus verte. Votre budget 2019-20 aura un impact déterminant sur la trajectoire du Québec à cet égard.

En encourageant le déploiement d'une économie plus sobre en carbone, plus innovante et plus prospère, les recommandations qui suivent contribueront à l'atteinte des engagements du Québec en matière de lutte aux gaz à effet de serre et d'adaptation aux changements climatiques, tout en augmentant la croissance durable des secteurs industriel et manufacturier, ainsi que la capacité d'innovation et la compétitivité de nos entreprises en technologies propres.

FONDS VERT

RECOMMANDATION 1

Les mécanismes d'appariement du capital du Fonds vert au capital investi par des gestionnaires privés sont favorables à l'émergence d'innovations, au soutien de l'entrepreneuriat vert et du développement d'une économie verte au Québec. Tout comme le Conseil de gestion du Fonds verts, nous sommes d'avis qu'il faille réserver des enveloppes en soutien aux actions et technologies innovantes qui ne répondent pas aux critères des mesures actuelles du PACC afin de mieux accompagner les entrepreneurs dans la réalisation de projets mobilisateurs. Pour ce faire, nous proposons de :

- **Créer un mécanisme d'appariement du capital investi par le Fonds Vert au capital privé dans les compagnies innovantes et dans les projets d'immobilisation et d'infrastructures¹.**

RECOMMANDATION 2

Grâce à notre source d'électricité renouvelable, en plus de permettre aux ménages en zone rurale, en régions éloignées ou en zone urbaine périphérique de se déplacer sans émettre de GES, le déploiement de la filière électrique encourage et profite au développement de nouvelles technologies propres. Il est de plus démontré que ces programmes gagnent en efficacité lorsqu'ils perdurent dans le temps². Nous croyons donc essentiel de :

- **Maintenir le programme incitatif à l'électrification des transports pour les particuliers.**

TRANSPORTS

RECOMMANDATIONS 3 et 4

Notre dernier rapport³ fait ressortir l'importante contribution du transport au bilan des émissions de gaz à effet de serre (GES) du Québec. Dans l'ensemble, la croissance des émissions pour la circulation des biens et des personnes a grandement annulé les réductions effectuées par d'autres secteurs. C'est pourquoi nous croyons essentiel de nous donner les moyens financiers de rapidement mettre en œuvre la politique de mobilité durable du Québec :

- **Maintenir la part du financement du Fonds vert dédiée au transport des personnes et assurer le financement d'initiatives qui permettent de réduire les émissions de GES dans le secteur du transport des marchandises³.**
- **Consacrer la moitié des budgets d'investissement en transports au développement du transport collectif.**

ÉCONOMIE CIRCULAIRE

RECOMMANDATION 5

Le créneau des biocarburants, pour lequel le Québec compte plusieurs filières porteuses, constitue un excellent exemple de la contribution de la chimie verte dans la réduction de la consommation de pétrole, notamment dans le secteur du transport. Qu'ils soient issus des exploitations agricoles, des industries de transformation agro-alimentaires ou des déchets ménagers, les résidus organiques devraient être insérés dans une boucle d'économie circulaire. Leur transformation en biocarburants et en

gaz renouvelable, en plus de contribuer à la baisse des émissions de GES, représente une nouvelle source de revenus pour différentes filières régionales.

Un financement de 65M\$ sur trois ans pour des projets d'intégration du gaz naturel renouvelable permettrait d'offrir une option énergétique environnementalement plus responsable. En plus de permettre la création d'emplois non délocalisables et des retombées économiques dans les régions du Québec, cette source d'énergie permettrait d'éviter l'émission de 155 milliers de tonnes de GES annuellement dès 2022.

- **Investir dans la valorisation des résidus organiques et contribuer à la mise en place d'une économie circulaire pour l'ensemble des régions du Québec.**

RECOMMANDATION 6

Avec l'objectif de soutenir l'économie circulaire en valorisant les déchets ultimes, les plastiques et les matériaux de construction et de démolition, nous recommandons l'obligation d'inclure un minimum de contenu renouvelable minimal dans l'essence consommée au Québec – et l'accroissement progressif des exigences –. Cette mesure permettrait d'atteindre le double objectif de soutien à l'économie, à l'innovation et à l'entrepreneuriat québécois tout en nous permettant de réduire nos émissions pour nos déplacements individuels et collectifs.

- **Conserver le crédit pour la production d'éthanol, d'éthanol cellulosique et de biodiesel.**

EXEMPLARITÉ DE L'ÉTAT

RECOMMANDATIONS 7, 8, 9 et 10

Tant au niveau public que privé, il y a une méconnaissance de l'offre de produits et de services écoresponsables et de l'existence de solutions innovantes développées au Québec. Or, cette offre, notamment dans le secteur des technologies propres, a besoin des donneurs d'ordre publics et privés afin de se structurer et de développer sa compétitivité.

La commercialisation des innovations technologiques est un défi bien connu du système d'innovation québécois. L'un des moyens privilégiés pour faciliter le passage du laboratoire au marché est la réalisation de vitrines technologiques. Pour y arriver, l'État peut décider de :

- **Soutenir financièrement les organismes publics afin qu'elles servent de bancs d'essai et de vitrines technologiques pour les innovations vertes du Québec;**

- Favoriser la mise en commun et le regroupement des procédures d'achats dans une perspective d'économie circulaire⁴ ;
- Mettre en place des mesures d'écofiscalité visant à faire des technologies propres une pierre angulaire de notre développement économique, notamment dans la gestion des matières résiduelles^{5 ET 6} ;
- Dans une optique d'exemplarité et de leadership, doter le gouvernement du Québec et ses organismes d'objectifs de réduction de leurs émissions de gaz à effet de serre.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de notre considération respectueuse.

Catherine Bérubé, **co-présidente de SWITCH, l'Alliance pour une économie verte** et vice-présidente, développement durable, relations avec les investisseurs et affaires publiques, Cycle Capital Management

Karel Mayrand, **co-président de SWITCH, l'Alliance pour une économie verte** et directeur pour le Québec, Fondation David Suzuki

À propos de SWITCH

SWITCH, l'Alliance pour une économie verte est régie par un conseil administration composé de onze représentants provenant de différents secteurs de l'économie du Québec. Fondée en 2013, l'Alliance mobilise ses membres afin d'accélérer la transition vers une économie plus verte et plus sobre en carbone. Autour de Switch sont donc réunis des représentants tels que qu'Écotech Québec, le Conseil du patronat du Québec, Énergir, Enerkem, Réseau environnement, l'Association de l'aluminium du Canada, Cycle Capital ou encore le Groupe Desjardins ainsi que des joueurs environnementaux telles que la Fondation David Suzuki, Équiterre et le Regroupement québécois des conseils régionaux en environnement. Nous travaillons, tous ensemble, à identifier des pistes de solution pragmatiques et réalistes pour une transition plus juste, plus innovante et plus

porteuse pour notre économie. Nous souhaitons un développement des politiques et des interventions de l'État plus cohérent et la convergence des initiatives provenant des secteurs public, privé, associatif, coopératif et mutuel et de la société civile en faveur d'une économie verte.

RÉFÉRENCES

- 1) SWITCH, l'Alliance pour une économie verte (2018). Communiqué de presse - L'Alliance SWITCH salue la volonté du gouvernement du Québec d'améliorer l'efficacité de l'allocation des sommes du Fonds vert. – Elle s'inquiète cependant de l'impact négatif de certaines recommandations du CGFV. (en annexe)
- 2) Axsen, J. et Wolinetz, M. (2018). Reaching 30% plug-in vehicle sales by 2030: Modeling incentive and sales mandate strategies in Canada. En ligne : <https://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S1361920918301809?via%3Dihub>
- 3) SWITCH, l'Alliance pour une économie verte (2016). Plan d'action « Au tour du transport de faire sa part dans la lutte aux changements climatiques ». En ligne : https://allianceswitch.ca/wp-content/uploads/2018/02/plan-action-transport_switch_final.pdf
- 4) SWITCH, l'Alliance pour une économie verte (2015). « Mémoire sur la révision de la stratégie de développement durable du gouvernement du Québec ». Un plan d'action pour des marchés publics performants et responsables.
- 5) SWITCH, l'Alliance pour une économie verte (2015). « Mémoire présenté à la commission des finances publiques ». Dans le cadre des consultations particulières et auditions publiques sur le rapport de la commission d'examen sur la fiscalité québécoise.
- 6) SWITCH, l'Alliance pour une économie verte (2014). « Mémoire présenté à la commission d'examen sur la fiscalité québécoise – Intégrer l'écofiscalité ».

ANNEXES



COMMUNIQUÉ DE PRESSE
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Recommandations sur les ajustements budgétaires à apporter au PACC 2013-2020

**L'ALLIANCE SWITCH SALUE LA VOLONTÉ DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
D'AMÉLIORER L'EFFICIENCE DE L'ALLOCATION DES SOMMES DU FONDS VERT
Elle s'inquiète cependant de l'impact négatif de certaines recommandations du CGFV**

Montréal, le 20 décembre 2018 – L'Alliance SWITCH accueille positivement le rapport du Conseil de gestion du Fonds vert (CGFV) quant aux ajustements budgétaires à apporter au PACC 2013-2020 et au maintien du financement des mesures présentées au Plan directeur de Transition énergétique Québec (TEQ). Elle s'inquiète cependant des impacts négatifs possibles de certaines recommandations, qui pourraient entraîner un ralentissement dans le déploiement de solutions pour la réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES). Ainsi, outre la question des coûts par tonne réduite ou des délais dans l'exécution de certains programmes, l'alliance croit qu'une pluralité de paramètres doivent être pris en considération dans le choix des actions à mettre de l'avant dans notre lutte commune aux GES. Il est essentiel de conserver certaines mesures ayant des impacts structurants à moyen et long terme.

Les propositions de « mettre en place un processus d'appariement du capital du Fonds vert au capital investi par des gestionnaires privés; d'autres types de financement en addition à la subvention; et de réserver des enveloppes en soutien aux actions et technologies innovantes qui ne répondent pas aux critères des mesures actuelles du PACC afin de mieux accompagner les entrepreneurs dans la réalisation de projets mobilisateurs » sont toutes reçues avec enthousiasme par l'Alliance SWITCH¹. « *Ces mécanismes sont favorables à l'émergence d'innovations, au soutien de l'entrepreneuriat vert et du développement d'une économie verte au Québec. Nous croyons qu'il est important de soutenir les projets à fort potentiel de réduction d'émissions de GES qui nécessitent des investissements importants et ne se classent pas dans les programmes existants* », explique Catherine Bérubé, co-présidente de SWITCH et vice-présidente, développement durable, relations avec les investisseurs et affaires publiques chez Cycle Capital Management.

Tout comme le CGFV, l'Alliance estime qu'il sera plus facile d'inciter les changements de comportements, en « accélérant le déploiement des infrastructures permettant l'amélioration de l'offre de services en transport en commun et actif »². En cohérence, SWITCH s'inquiète donc de voir que certains programmes de communication et de sensibilisation ou liés aux enjeux d'aménagement du territoire en appui aux municipalités soient réexaminés. « *Le secteur des transports est intimement dépendant de*

l'aménagement du territoire. Pour atteindre nos cibles de réduction des GES, il est impératif de financer adéquatement ces secteurs en bonifiant l'offre et en simplifiant l'octroi des aides », précise Karel Mayrand, co-président de l'Alliance et directeur pour le Québec de la Fondation David Suzuki ajoutant « qu'un réexamen de la pertinence de certaines politiques dont l'effet dépend de la pérennité aura pour effet de ralentir la transition vers une économie sobre en carbone ».

De plus, SWITCH croit qu'il est essentiel de réserver des sommes pour des programmes et des projets qui, dans le cadre de la lutte aux changements climatiques, auront un impact indirect difficilement mesurable sur les réductions, mais renforceront l'acceptabilité de la population. Au chapitre de la recherche appliquée sur les impacts des changements climatiques, l'Alliance conçoit donc que le CGFV recommande « de réévaluer les axes de recherche, y compris la recherche dans le secteur des transports »² et rappelle que cette révision doit se faire dans un objectif d'améliorer l'évaluation des résultats à travers des critères probants. Cet exercice ne doit pas servir de prétexte pour ralentir l'octroi des aides.

En conclusion, l'Alliance salue l'exercice de révision réalisé par le CGFV et réitère l'importance de recentrer les investissements en proposant des mesures innovantes, réglementaires et de changements de comportements afin d'accélérer la transition vers une économie verte, résiliente et équitable.

À propos de SWITCH

Créée en 2013, SWITCH, l'Alliance pour une économie verte, souhaite accélérer le virage vers une économie verte afin de contribuer à une société québécoise innovante, résiliente, concurrentielle qui réconcilie équité sociale, environnement et qualité de vie. L'Alliance travaille à l'émergence d'une vision et d'un leadership social, politique et économique clairs, au développement d'une plus grande cohérence dans les politiques et les interventions de l'État et à la convergence des initiatives du secteur public, privé, coopératif et mutuel, associatif et de la société civile en faveur d'une économie verte.

L'Alliance regroupe des organisations issues des milieux économiques, financiers, associatifs et environnementaux : l'Association de l'Aluminium du Canada, le Conseil du patronat du Québec (CPQ), Cycle Capital Management, la Fondation David Suzuki, Écotech Québec, la grappe des technologies propres, Ecofuel, Énergir, Enerkem, Équiterre, le Mouvement Desjardins, le Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement du Québec (RNCREQ) et Réseau Environnement.

- 1) SWITCH, l'Alliance pour une économie verte, le 17 décembre 2018, [Recommandations pour une attribution plus efficiente et équitable des sommes du fonds vert](#).
- 2) Conseil de gestion du Fonds vert, le 19 décembre 2018, [Recommandations sur les ajustements budgétaires à apporter au Plan d'action 2013-2020 sur les changements climatiques](#).

RECOMMANDATIONS POUR UNE ATTRIBUTION PLUS EFFICIENTE ET ÉQUITABLE DES SOMMES DU FONDS VERT

L'État québécois s'est doté de plusieurs politiques publiques structurantes pour entamer la transition énergétique, telles que le premier Plan d'action sur les changements climatiques, la Politique de gestion des matières résiduelles, le Plan d'action sur la croissance et les technologies propres et la Politique québécoise de mobilité durable. Il s'est également doté d'un nouvel organisme appelé Transition énergétique Québec (TEQ) dont la mission est de soutenir la transition énergétique selon les cibles établies dans la Politique énergétique 2030. Un grand nombre des actions découlant de ces politiques sont en partie subventionnés par le Fonds vert, lequel est majoritairement financé par le Système de Plafonnement et d'Échange de Droits d'Émission (SPEDE) et, dans une moindre mesure, par les redevances sur l'eau et la gestion des matières résiduelles.

Objet de critiques, l'attribution des sommes du Fonds vert a mené à la création du Conseil de gestion du Fonds vert en 2017. Dans un esprit de collaboration, *Switch*, l'Alliance pour une économie verte souhaite communiquer six recommandations en lien avec ces attributions, dans un souci de plus grande efficacité et de décarbonisation de notre économie.

RECOMMANDATION 1

- Assurer l'efficacité et l'efficacité des programmes et des investissements soutenus par le Fonds vert, dans le respect des priorités gouvernementales.

RECOMMANDATION 2

- Bien que l'Alliance Switch soit d'avis que la plus grande part des revenus du Fonds vert doit servir à réduire les GES, nous croyons qu'il est essentiel de réserver des sommes pour des programmes et des projets qui, dans le cadre de la lutte aux changements climatiques, ne généreront pas directement de réduction, mais permettront une meilleure sensibilisation de la population. Conséquemment, cela suscitera une plus grande acceptabilité des mesures de lutte aux changements climatiques nécessaires pour l'atteinte des cibles de réduction des GES. Ceci inclut notamment :
 - La recherche (notamment sur les impacts des changements climatiques) ;
 - L'éducation et la sensibilisation des jeunes et du public sur les changements climatiques et sur les mesures de réduction des GES et d'adaptation à mettre en place.

RECOMMANDATION 3

- Créer un mécanisme d'appariement du capital investi par le Fonds Vert au capital privé dans les compagnies innovantes et dans les projets d'immobilisation et d'infrastructures.

RECOMMANDATION 4

- Maintenir la part du financement dédiée au transport des personnes et assurer le financement d'initiatives qui permettent de réduire les émissions de GES dans le secteur du transport des marchandises¹.

RECOMMANDATION 5

- Soutenir les projets à fort potentiel de réduction d'émissions de GES qui nécessitent des investissements importants et ne se classent pas dans les programmes existants, notamment par le biais des programmes d'achat de tonnes de GES réduites.

RECOMMANDATION 6

- Recourir à davantage de mesures d'écofiscalité et à des incitatifs monétaires pour favoriser l'adoption de nouveaux comportements ayant un impact positif dans la lutte aux changements climatiques².

SWITCH, l'Alliance pour une économie verte est composée de onze organisations provenant de l'industrie, de la finance, du secteur des technologies propres et de l'environnement incluant l'Association de l'aluminium du Canada, le Conseil du patronat du Québec, Cycle Capital, Écotech Québec, Énergir, Enerkem, Équiterre, la Fondation David Suzuki, Mouvement Desjardins, le Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement et Réseau environnement. Ensemble, nous identifions des pistes de solution pragmatiques et réalistes pour bâtir une économie prospère, productive, innovante et sobre en carbone. Nous œuvrons tous à un même idéal : accélérer le virage vers une économie verte afin d'assurer, sur le long terme, la qualité de vie des Québécois et des Québécoises. Nous souhaitons un développement des politiques et des interventions de l'État harmonieux ainsi que la convergence des initiatives provenant des secteurs public, privé, associatif, coopératif et mutuel et de la société civile en faveur d'une économie verte.

1 SWITCH, l'Alliance pour une économie verte. Plan d'action [« Au tour du secteur des transports de faire sa part dans la lutte aux changements climatiques », 25 janvier 2016.](#)

2 SWITCH, l'Alliance pour une économie verte. [Intégrer l'écofiscalité, octobre 2014](#) Mémoire présenté dans le cadre de la Commission d'examen sur la fiscalité québécoise, octobre 2014.